



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1/ Comment réserver ?

Pour réaliser votre demande de réservation vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 67 73 70 18, nous adresser un email à contact@camping-anglas.com , ou réserver via notre site internet www.camping-anglas.com « onglet réservation ».

Après réservation, un email d'option vous sera adressé récapitulant l'ensemble de votre séjour et vous demandant dans un délai de 2 semaines de régler des arrhes correspondant à 30% du montant total du séjour (+ 17.00€ de frais de dossier).

Le règlement des arrhes peut être effectué par chèque bancaire à l'ordre « Camping du Domaine d'Anglas », par chèques vacances ANCV, par virement bancaire ou par carte bancaire.

2/ Réservation:

La réservation devient effective qu'avec notre accord et après réception de l'email de confirmation.
Le contrat est nominatif et ne peut être cédé à un tiers (délai légal de rétractation de 7 jours).

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Les emplacements et locations sont attribués sans distinction, dans l'ordre d'enregistrement des réservations, et selon nos disponibilités. Néanmoins, nous nous efforçons de tenir compte de vos préférences.

Emplacements : Dès réception de vos arrhes, une confirmation de réservation vous sera adressée en mentionnant un numéro d'emplacement. Toutefois, ce numéro pourra être modifié par nos services sans qu'aucun dommage ne puisse être demandé. Chaque demande de changement (dates de séjour, personnes, emplacements, etc.) pourra impliquer également une modification du numéro d'emplacement initial.

Locations : Dès réception de votre demande de réservation, si nous ne pouvons répondre favorablement à celle-ci, nous vous adresserons en fonction des places disponibles, une nouvelle proposition de location. Si cette proposition est validée par vos soins, nous encaisserons alors vos arrhes.

3/ Paiement du solde:

Le solde du séjour est à régler dans les conditions suivantes :

- * Emplacements camping : le montant du solde de séjour est à payer le jour de votre arrivée par carte bancaire, chèques vacances, chèque bancaire ou espèces.
- * Locations : au plus tard six semaines avant la date d'arrivée. Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérerons votre réservation comme annulée et les conditions d'annulation ci-après seront appliquées.



Un don de la nature

4/ Annulation – Remboursement :

Camping – caravaning : Plus de 30 jours avant votre date d'arrivée, seuls les frais de dossier seront retenus. Entre le 30^{ème} et le 1^{er} jour, les frais de dossier ainsi que la totalité des arrhes seront retenus.

Location : Plus de 6 semaines avant votre date d'arrivée, seuls les frais de dossier et les arrhes seront retenus. Entre 6 semaines et le 1^{er} jour : les frais de dossier et le montant total du séjour seront retenus.

Arrivée retardée : : Pour une réservation de locations ou d'emplacements qui ne serait pas occupée à 18 h le jour d'arrivée prévu par votre contrat et en l'absence de message justifiant un retard, l'emplacement peut être reloué le lendemain 12h. Passé ce délai et sans nouvelles écrites du client, la réservation est annulée. Les arrhes et les frais de dossier ne seront en aucun cas remboursés ; ils seront acquis à la direction du camping.

Départ anticipé : Le montant du séjour étant calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat, aucune réduction ni remboursement ne seront accordés en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Assurance annulation : Il est possible de souscrire une garantie annulation : la cotisation est de 4€/nuit pour les locations et de 15€/séjour de 1 à 30 nuits pour les emplacements. Pour être recevable, la garantie annulation du séjour doit être notifiée en même temps que la réservation. Cette garantie cesse ses effets la veille de votre arrivée. Elle vous permettra, ainsi d'être remboursé(e) de toute somme versée, déduction faite de la garantie et des frais de dossier.

5/ Visiteurs (à la journée, sans nuitée)

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs pourront être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Si ces visiteurs sont admis à pénétrer sur le camping une redevance de 5.00€ /personne leur sera demandée, dans la mesure où ils ont accès aux prestations et /ou installations du camping.

Cette redevance fait l'objet d'un affichage à l'entrée du camping et à la réception. Les voitures des visiteurs sont interdites sur le terrain de camping et devront être stationnées à l'entrée du Camping accompagnées d'un bon de stationnement remis par le personnel de la réception.

6/ Animaux :

Les animaux domestiques ne seront acceptés que sur présentation **OBLIGATOIRE** de leur carnet de vaccinations qui devra être à jour. Ces animaux devront être tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés enfermés ou seuls en l'absence de leurs maîtres qui sont civilement responsables.

Frais : 5.00€/animal/nuit.

7/ Locations:

Le gestionnaire se réserve le droit de modifier le numéro de la location sans en informer le client.

Une caution de 20€ sera demandée par carte magnétique (chèque ou empreinte de carte bancaire), carte donnant accès au camping, donnée à l'arrivée par la réception et restituée le jour du départ.

Pour les locations, une caution supplémentaire de 300€ sera versée par location (chèque ou empreinte de carte bancaire) par le locataire le jour de la remise des clés. Ces cautions seront restituées le jour du départ (*) ou par courrier après déduction faites des frais éventuels de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.



Un don de la nature

Etats des lieux faits par nos soins en votre présence.

(*) Départ obligatoire les samedis et dimanches entre 08h30 et 10h00. Pour tout départ en dehors de ces heures, votre caution ne vous sera retournée, par courrier, qu'après notre vérification de la location.

Une somme forfaitaire de 50 € à 80€ pour le ménage (selon la location) vous sera retenue si le ménage n'est pas effectué en bonne et due forme.

Le matériel cassé est facturé au prix moyen constaté dans la grande distribution ou indiqué sur liste présente dans la location.

A votre arrivée, vous trouverez dans la location un document d'état des lieux présentant le matériel mis à votre disposition.

Toute réclamation sur du matériel endommagé ou manquant doit être signalé à la réception dans les 3 heures après votre arrivée. Passez ce délai, tous objets cassés ou détériorés seront à votre charge.

Tous les locatifs sont **NON-FUMEUR**.

8/Vie sur le camping :

Circulation - bruit : La vitesse est limitée à 10km/h. Priorité aux piétons et aux cyclistes dans tout le camping. Le stationnement est interdit sur les allées et voies d'accès, il doit être effectué sur l'emplacement loué par le camping et non sur les emplacements voisins même si ils sont libres. Les barrières sont fermées de 23h à 7h du matin, période pendant laquelle toute circulation est interdite. En cas d'arrivée tardive le stationnement est prévu sur le parking à l'entrée du camping. Toute utilisation d'appareils sonores ne doit pas nuire à son voisinage. Le bruit ne doit pas gêner la quiétude des campeurs. Il est formellement interdit de klaxonner.

Règlement baignade : Le bassin naturel est strictement réservé aux campeurs. Les enfants mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte dans l'enceinte du lieu de baignade. La douche et le passage au pédiluve sont obligatoires. Les personnes qui refusent de se conformer aux règles d'hygiène et au règlement complet affiché à l'entrée du bassin seront expulsées du bassin de baignade. Le port du bracelet remis lors de votre arrivée au camping est obligatoire.

Espace jeux d'enfants : Les aires de jeux sont accessibles uniquement aux enfants dont l'âge est compris entre 0 et 12 ans. Les enfants doivent obligatoirement être sous la surveillance de leurs parents. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

8/ Pour le camping:

L'acceptation de ces conditions générales de vente porte adhésion au règlement intérieur affiché à la réception du camping. Toute personne séjournant au camping doit être mentionnée au moment de la réservation. La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis, ni remboursement les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur, ou qui n'auraient pas déclaré tous les occupants ou donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle ou de la location. Les données personnelles peuvent être mises à jour ou supprimées sur simple demande par mail.